

ENTRE NOUS



Janvier 2011, volume 4, numéro 1

Dans ce numéro :

- Vœux de Bonne Année
- Les membres du comité
- Mot de la présidente
- **Invitation spéciale aux frères et sœurs d'un usager**
- Les dossiers du comité
- Enjeux
- Parole aux usagers
- Quelques brèves
- Renseignements pratiques
- Devenir membre
- Message important



Pour nous rejoindre :

1 866 446-3006
(450) 446-7477
poste 2400

comite.usagers@crdime.qc.ca

Comité des usagers
255, rue Choquette
Beloil, Qc
J3G 4V6

Le comité des usagers vous souhaite une



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2011



Les membres du comité en 2011

Lucille Bargiel, présidente
Estelle Colle, vice-présidente
René Fontaine, trésorier

Denis Bergeron
Carmen Bissonnette
Carmen Cadieux
Margarita V. Escobar
Robert Leclerc
Michel Loiseau
Jean-Claude Marron
Marie-Diane Morin

et

Sylvie Leroux, coordonnatrice

Mot de la présidente

Pour certains, la période qui se termine a apporté son lot de retrouvailles, pour d'autres elle s'est malheureusement vécue dans la solitude... Nous espérons que la Nouvelle Année s'annonce bien pour vous, même s'il est déjà prévisible qu'elle nous fasse traverser encore plusieurs chambardements :

- Au CRDI, tout d'abord, avec la transformation de ses services et l'implantation de sa planification stratégique.
- Dans les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) avec leurs « nouvelles » responsabilités à l'égard des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille.
- À l'Agence de la santé et des services sociaux avec les nombreux retards dans la mise en place d'un Réseau intégré de services en DI-TED.
- À l'Agence encore, avec les espoirs suscités par le début d'une réflexion en vue d'améliorer le Programme Soutien à la famille.

Nous souhaitons que tous ces chambardements conduiront à une amélioration perceptible dans notre vie quotidienne, et qui viendra dissiper les inquiétudes dont vous nous faites part régulièrement.

Lucille Bargiel

**INVITATION
S'ADRESSANT AUX
FRÈRES ET SOEURS
D'UN USAGER
ADULTE**

Rencontre particulière pour les frères et sœurs d'un usager recevant des services du CRDI.

Le comité des usagers a le plaisir d'inviter les frères et sœurs adultes (18 ans et plus) à une soirée organisée spécialement pour eux. Cette rencontre vise à leur fournir de l'information concernant les programmes disponibles pour leur frère et sœur ayant une déficience intellectuelle et à leur donner l'occasion d'échanger avec d'autres frères et sœurs.

Le conférencier présentera un survol des sujets suivants : tutelle et curatelle, fiducie et testament, Solidarité sociale, Régime enregistré d'épargne invalidité. Prenez note qu'il s'agit bien d'un survol, et non pas de l'information détaillée comme celle fournie lors de rencontres sur l'un ou l'autre de ces sujets.

But de cette présentation : les aider à comprendre les responsabilités assumées par leurs parents, éventuellement leurs propres responsabilités dans le cas où ils seraient appelés à prendre le relais.

La rencontre aura lieu le mercredi 6 avril en soirée, à partir de 19h00. Le lieu reste à déterminer (Longueuil, St-Hubert ou Beloeil).

Le comité compte sur vous, chers parents, pour transmettre à vos fils et filles cette invitation qui s'adresse à eux.

Les inscriptions doivent être faites au plus tard le 31 mars

auprès de Sylvie Leroux au comité.

1 866 446-3006
(450) 446-7477
Poste 2400

Par courriel :

comite.usagers@crdime.qc.ca

**Les dossiers du
comité : état de
situation**

Dans le bulletin précédent, paru en septembre 2010, nous vous faisons part des dossiers sur lesquels le comité prévoyait se pencher et exercer une vigilance.

Nul doute que l'évolution de la transformation des services devient le dossier prioritaire du comité. Cette transformation n'est pas sans susciter beaucoup de questionnements et inquiétudes, tant de la part des usagers, des parents, des membres du comité des usagers que de différents intervenants.

L'avenir des services d'activités de jour (SAJ), le sens des termes « épisode de service », la continuité des services ainsi que le maintien des services pour la clientèle historique font partie entre autres des inquiétudes partagées par une majorité de parents.

Lors de la séance du conseil d'administration du CRDI en septembre dernier, cinq parents sont venus exprimer à tour de rôle leurs questions et inquiétudes. Ceci ne s'était pas vu depuis longtemps, sinon jamais.

Pour ceux qui l'ignorent, un temps est alloué au public en début des réunions du conseil d'administration. Les personnes

qui veulent prendre la parole doivent se présenter vers 18h30, signer un registre et inscrire le sujet de leur intervention. Le président du conseil les invite à prendre la parole à l'ouverture de la réunion.

Par ailleurs, le comité est bien conscient que tous les parents qui souhaiteraient s'exprimer ne peuvent, pour différentes considérations, se présenter au CA.

Nous prévoyons donc visiter à nouveau différents secteurs pour entendre ce que vous avez à dire et nous en inspirer dans nos avis à la direction du CRDI.

En rassemblant des parents, nous favorisons de ce fait même une occasion de faire connaissance et d'échanger entre eux. Il est parfois aidant de se regrouper avec des gens qui vivent une situation semblable à la nôtre.

Nous désirons vous rappeler qu'il est aussi dans le mandat du comité des usagers d'accompagner les usagers, la famille ou les représentants lors de toute démarche que vous effectuez auprès du CRDI Montérégie-Est.

Enjeux

Évaluation de la satisfaction des usagers.

Le *Journal du RPCU* (Regroupement provincial des comités des usagers) * publiait récemment un article de Nathalie Ebnoether, sociologue et chargée de cours à l'UQAM en méthodologie et en évaluation, sur *L'importance d'effectuer un sondage des*

usagers et/ ou résidents et de le confier à des ressources externes professionnelles.

Madame Ebnoether met en lumière l'importance d'évaluer la satisfaction des usagers et des résidents, mais rappelle que la démarche qui entoure le processus d'évaluation lui-même l'est tout autant.

Son article rappelle que de : « ...nombreux éléments peuvent être évalués dans une évaluation de la satisfaction de la clientèle. Les comités des usagers et/ou résidents sont les principaux gardiens de cette démarche d'évaluation et ont la possibilité de proposer des pistes d'amélioration suite aux résultats obtenus via cette évaluation. Il est toutefois important de le faire en collaboration avec l'établissement. »

Madame Ebnoether expose l'importance de la méthodologie utilisée afin que l'évaluation se fasse sans que les résultats en soient influencés.

Selon elle, la collecte des données devrait être faite par des professionnels qui devront tenir compte du rythme des usagers et de leur capacité à s'exprimer. De plus, en s'associant à des professionnels dans cette démarche, on s'assure de l'impartialité nécessaire pour l'obtention de résultats adéquats.

De plus, il est important d'évaluer des points qui peuvent faire l'objet d'amélioration le cas échéant, comme l'offre de services, les modèles d'hébergement.

Elle conclut ainsi : « ...le but de l'évaluation est de

permettre aux usagers et aux résidents de s'exprimer sur leur satisfaction et de permettre, par la suite, que des améliorations soient apportées le cas échéant. Il est essentiel que l'ensemble de cette démarche d'évaluation soit rigoureuse, impartiale et mobilisatrice afin de contribuer positivement à identifier des actions d'amélioration. »

Le CRDI Montérégie-Est est engagé dans un processus d'agrément qui comprend des sondages auprès des usagers et des représentants. Ces sondages sont réalisés par une firme externe, tel que recommandé par madame Ebnoether.

* Volume 2 Numéro 4 Décembre 2010



Parole aux usagers

Dans le bulletin précédent, nous vous présentions les trois usagers membres du comité qui ont fait part de leurs activités.

C'est avec plaisir que nous vous présentons cette fois Marc, un usager du CRDI. Jeune artiste de 22 ans ayant une trisomie 21, il peint depuis l'âge de 13 ans. Il aime peindre des oiseaux, des paysages et surtout des fleurs.

« J'étudie à temps partiel dans une école de Longueuil. Je

travaille aussi 2 jours par semaine comme assistant concierge dans une école primaire de Brossard. J'aime les sports comme la natation et le ski. Je fais partie d'une équipe de hockey intérieur au sein des Olympiques Spéciaux du Québec. Mon équipe a été nommée équipe nationale de l'année par Olympiques spéciaux Canada. Tout un honneur pour nous. »

Usagers, parents ou représentants, nous vous invitons à nous faire connaître un usager du CRDI, envoyez-nous un petit texte que nous publierons dans notre prochain numéro.



Œuvre de Marc LeBlanc, présentée lors du colloque *L'art de me faire entendre*, avril 2010.

Quelques brèves

Le 19 octobre dernier avait lieu la soirée conférence sur *La fiducie et le testament*, conférence donnée par Me Gilles Nadon, avocat fiscaliste spécialisé en planification fiscale et successorale ainsi qu'en régimes de protection. Une centaine de personnes ont assisté à la conférence, et déjà une cinquantaine de personnes sont en attente pour avoir la possibilité d'y assister elles aussi.

Devant une telle demande, le comité continuera à mettre à son horaire de telles soirées

d'information, selon les disponibilités des différents spécialistes de ces questions.

Pour mieux comprendre les étapes de l'implantation de la transformation des services et ses impacts sur les usagers et s'assurer du respect des droits de ceux-ci à recevoir les services requis, la coordonnatrice et la présidente participent à diverses rencontres avec le CRDI.

Cette année, la Semaine de la déficience intellectuelle a lieu du 13 au 19 mars. Des activités se tiendront dans les différentes régions. Nous vous suggérons de vous informer auprès de vos associations et au point de service du CRDI de votre secteur pour connaître l'horaire de ces activités.

Avril, mois de l'autisme :

Organisée par l'Association régionale autisme et TED-Montérégie, la marche de l'autisme prendra une nouvelle forme cette année. Ce sera la *Journée marathon pour l'autisme*, le samedi 30 avril au Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le but de cette journée est aussi de recueillir des dons pour offrir des services de répit aux familles.

Dans son bulletin Le Point, le Curateur publique nous rappelle que la responsabilité de veiller à la personne et à ses biens, est une responsabilité qui peut être partagée. Deux membres de la famille de la personne peuvent se répartir la tâche selon les habiletés, et peut-être aussi la disponibilité de chacun. Par exemple, l'un

serait plus apte à apporter un soutien dans les activités quotidiennes, ou encore l'accompagnement, alors que l'autre aurait de bonnes connaissances en matière de gestion de patrimoine

Il se peut aussi que parfois la tâche soit partagée entre un proche et le Curateur public dans le cas où le proche n'aurait aucune difficulté à représenter la personne et voir à son bien-être, mais n'aurait pas les connaissances pour administrer un patrimoine complexe.

Renseignements pratiques

Allocation pour enfants handicapés : 514 864-3873
www.rrq.gouv.qc.ca

Allocation pour contrainte sévère à l'emploi (sécurité du revenu à 18 ans): selon le secteur

Allocation répit-gardiennage CSSS selon le secteur

Transport adapté : selon la Municipalité régionale de comté (MRC)

Programme d'adaptation de domicile : 1 800-463-4315
www.habitation.gouv.qc.ca

Programme d'aide matérielle pour l'adaptation de véhicule : 1 800-525-7719
www.saaq.gouv.qc.ca

Mesure d'aide financière aux familles ayant un enfant handicapé : 1 800-387-1194
www.cra-arc.qc.ca

Aide juridique (en vue d'un régime de protection) : 514 873-3562
www.csj.qc.ca

Devenir membre du comité

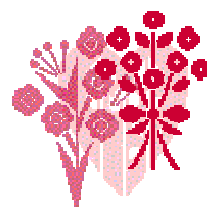
Seriez-vous intéressé à devenir membre du comité? Vos questions, vos observations, votre expérience sont précieuses pour le bien-être de l'ensemble des usagers du CRDI.

Votre engagement en devenant membre du comité ? Une rencontre aux 5 à 6 semaines et la participation facultative à quelques rencontres en sous-comités. Pour information, veuillez contacter la coordonnatrice du comité.

Message important

Ceci s'adresse à tous les parents et représentants des usagers du CRDI-ME. Le comité des usagers n'a **aucun** contrôle sur la liste d'envoi postal, les étiquettes d'adresse nous étant fournies par le CRDI. Nous ne pouvons donc faire aucun changement d'adresse.

Vous devez avertir votre éducateur de tout changement d'adresse pour corrections au dossier de votre enfant.



Février
Mois de
La
St-Valentin

À la question qu'aimeriez-vous pour la St-Valentin, certains usagers ont répondu :

Un souper avec des fleurs sur la table

Pensons-y, ils aiment ça aussi!